

PROTCOLE SANITAIRE DES ACTIONS COLLECTIVES DU RELAIS PETITE ENFANCE DU BOCAGE CENOMANS

Les ateliers et les différentes actions restent possibles sur le territoire, sans pass sanitaire. Pour le bon déroulement et la sécurité de tous, une organisation particulière est mise en place. Chaque participant s'engage à respecter les recommandations suivantes :

■ Réunions/conférences :

- Une inscription préalable est obligatoire via le site du Bocage
- Le port du masque est obligatoire
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition avant de s'installer dans la salle
- Les distanciations entre adultes seront respectées
- Chaque participant désinfecte sa chaise et/ou table avant son départ avec le matériel mis à disposition

■ Ateliers : Jeux et rencontres et ateliers d'éveil

- Accueil sur inscription préalable obligatoire via le site du Bocage.
- L'accord des parents est obligatoire. L'autorisation (cf ; document) dûment remplie doit être remise aux éducatrices avant toute participation.
- Chaque adulte aura pris sa température avant de venir en atelier, un thermomètre frontal sera mis à disposition en cas de besoin.
- Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée pour les adultes et les enfants. Seuls l'eau et du savon sont utilisés pour les enfants. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition pendant les séances pour les adultes.
- Les distanciations entre adultes devront être respectées autant que possible.
- Le port du masque est obligatoire pendant toute la séance.
- Les éducatrices veilleront plus particulièrement au nettoyage des jeux et jouets utilisés.
- Des serviettes en papier à usage unique ainsi que des sacs poubelle sont mis à disposition pour le change. Chaque assistante maternelle désinfectera le plan de change après chaque enfant avec le matériel mis à disposition.
- Les activités proposées lors des ateliers respecteront autant que possible les recommandations sanitaires.
- Tout cas suspect après la participation aux ateliers devra être signalé auprès du Relais.